

des hommes cachés, comme David les appelle ; ce qui paraît d'eux est la moindre partie d'eux-mêmes ; leur gloire, leurs grâces, leurs richesses surnaturelles sont voilées d'une apparence commune et de façons ordinaires ; ils croient avec raison que la perfection ne consiste pas dans les choses extérieures, pour bonnes et saintes qu'elles paraissent, mais à régler, à purifier, à sanctifier de plus en plus leurs pensées, leurs désirs, leurs affections.

Cette vie intérieure devrait être l'un des principaux fruits d'une dévotion bien entendue envers le Saint Sacrement.

En son Eucharistie notre divin Maître nous donne encore une grande leçon relative à la doctrine des intentions, et nous fait voir la force qu'elles ont pour embellir et rendre méritoires toutes nos actions.

Les espèces du pain et du vin sont choses très communes, puisque ce ne sont que des accidents et non des substances ; pourtant elles sont dans le Très Saint Sacrement tellement ennoblies, que, par la liaison qu'elles ont avec le corps de Notre-Seigneur, elles deviennent adorables et exigent de ceux qui les touchent ou simplement les regardent, des révérences, des genuflexions et des actes d'adoration ; sans cette union, elles ne seraient que profanes, et pourraient être touchées, maniées et mangées indifféremment de tous et sans respect. Voyez la différence qu'il y a entre une hostie consacrée et une autre qui ne l'est pas ; peut-elle être plus grande ?

C'est pour nous enseigner que nos actions, pour petites qu'elles soient, deviennent excellentes et très méritoires, si nous les faisons par un bon motif. Qu'y a-t-il de moindre qu'un verre d'eau ? Et pourtant, si vous le donnez avec une bonne intention, vous en recevrez au ciel une récompense éternelle.

C'est l'union sacramentelle qui fait la valeur des saintes espèces ; s'il y en avait une seule partie que Notre-Seigneur ne touchât point, elle n'aurait aucune valeur. Ainsi en va-t-il de nos actions, elles ne sont complètement bonnes que si Notre-Seigneur les touche en toutes leurs parties par l'union de sa divine charité.

Que toutes nos pensées, nos affections, nos paroles et nos œuvres soient donc toujours animées de bonnes intentions et elles seront ainsi consacrées comme les espèces de l'Hostie et par là même sanctifiées et déifiées.

La Messe mensuelle à l'intention des Abonnés du "Petit Messager" sera célébrée le Jeudi, 18 Octobre, à 6 heures, dans la Chapelle du Très Saint Sacrement.